



ECOLE



**SAINTE PIERRE  
FOURIER**



# PROTOCOLE SANITAIRE

**ECOLE SAINT PIERRE FOURIER**

10/05/2020



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr



ENSEIGNEMENT  
CATHOLIQUE DE  
LORRAINE



# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## PRINCIPES GENERAUX

Le présent protocole sanitaire repose sur la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays. Il vise à présenter les prescriptions à mettre en œuvre pour permettre la réouverture des écoles après la période de confinement. Il est destiné aux services déconcentrés de l'Etat, aux directeurs et à l'ensemble des communautés scolaires.

Le protocole est composé d'un guide relatif aux écoles primaires (maternelles et élémentaires),

Présentation des principes généraux et de fiches récapitulant les prescriptions et les modalités de contrôles pour chacune des thématiques suivantes :

- Accueil des élèves
- Aménagement des salles de classe
- Gestion de la circulation des élèves
- Activités sportives et culturelles
- Récréation
- Nettoyage/désinfection des locaux
- Dimensionnement et équipement des sanitaires
- Gestion de la demi-pension

Enfin, il présente les actions à conduire en cas :

- de cas possible de Covid-19 au sein de l'école.
- de cas avéré de Covid-19 au sein de l'école.

Il repose sur cinq principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- L'information, la communication et la formation



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



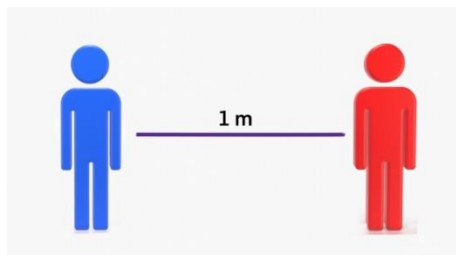
## Préalable

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Les personnels devront procéder de la même manière.

Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne doivent pas travailler en présentiel. La liste de ses facteurs de risque est disponible sur le site du ministère de la santé<sup>1</sup>.

Les médecins et les infirmiers de l'éducation nationale apportent expertise et conseils aux équipes concernant l'hygiène, les gestes recommandés et la survenue éventuelle de Sas de Covid-19.

## Le maintien de la distanciation physique



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, sanitaires, etc.)

Les différents avis scientifiques insistent sur la nécessité de la faire respecter tout en étant conscient de la difficulté que cela peut représenter, notamment pour les classes de maternelle.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



**Appliquer**

**les**

**gestes**

**barrières**

Les gestes barrière rappelés dans ce référentiel, doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ces sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.



## Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

A défaut de disposer de points d'eau en nombre suffisant, et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris pour les plus jeunes sous le contrôle étroit d'un adulte.

Le lavage doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- Le soir avant de rentrer chez soi.

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons, etc. doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.

Le respect des gestes barrières en milieu scolaire doit faire l'objet de sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève. La sensibilisation des parents est aussi prépondérante dans la continuité des messages sur l'application permanente de ses règles.

## Le port du masque

### Pour les personnels

Les autorités sanitaires recommandent le port du masque antiprojection, également appelé masque « grand public ». Le ministère de l'éducation nationale mettra donc à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves au sein des écoles et des établissements des masques dit « grand public » de catégorie 1 (filtration supérieure à 90%) dès le 11 mai à raison de deux masques par jour de présence dans les écoles.

Il appartient à chaque employeur de fournir en masques ses personnels.

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où les règles de de distanciation risquent de ne pas être respectées. C'est notamment le cas des personnels intervenant auprès des plus jeunes ou d'élèves à besoins éducatifs particuliers, pendant la circulation au sein de la classe ou de l'établissement, ou encore pendant la récréation. Il est recommandé dans toutes les autres situations.

### Pour les élèves

Pour les élèves des écoles maternelles le port de masque est à proscrire.

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage.

L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr







# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## La ventilation des classes et autres locaux

L'aération est un geste qui doit maintenant être systématique et durer au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée doivent être aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux

## La limitation du brassage des élèves

La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage. Les écoles définissent, avant leur réouverture et en fonction de la taille de l'établissement, l'organisation de la journée et des activités scolaires de manière à intégrer cette contrainte. L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents.

Le fonctionnement en classes multi-niveaux ou en classe unique demeure possible, l'organisation mise en place doit permettre, de la même manière, de limiter le brassage avec les autres classes.

Les points ci-après appellent une attention particulière :

**L'arrivée et le départ de l'école** peuvent être étalés dans le temps, en fonction du nombre d'élèves accueillis par salle et des personnels présents.

**Les interours et la circulation hors temps de classe dans les bâtiments** : les déplacements des élèves devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.

**Les récréations** sont organisées par groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière ; en cas de difficulté d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe à la fin du cours.

## Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Il est important de distinguer le nettoyage simple du nettoyage approfondi comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer les virus, notamment au niveau des zones de contact manuel.

Si les lieux n'ont pas été fréquentés dans les 5 derniers jours, le protocole habituel de nettoyage suffit. Aucune mesure spécifique de désinfection n'est nécessaire. Il est seulement recommandé de bien aérer les locaux.

Si les lieux ont été fréquentés dans les 5 derniers jours, même partiellement, par précaution, un nettoyage habituel et une désinfection doivent avoir lieu comme décrit ci-après avant la rentrée des personnels et des élèves. Pour la désinfection, la plupart des désinfectants



Ecole Saint Pierre Fourier  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



ménagers courants sont efficaces selon les autorités sanitaires s'ils respectent la norme de virucide NF EN 14476. Les modalités sont précisées dans la fiche dédiée du présent guide.

## La formation, l'information et la communication

Il est nécessaire de sensibiliser et d'impliquer les élèves, leurs parents et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de la propagation du virus.

### Les enseignants et le personnel

Les enseignants ainsi que tous les autres personnels sont formés par tous moyens aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant. Cette formation s'appuie notamment sur les prescriptions du présent guide, notamment celles figurant dans les fiches thématiques.

**Cette formation doit être adaptée à l'âge des élèves pris en charge et réalisée, dans toute la mesure du possible, avant la reprise des cours.**

### Les parents

Ils devront être informés clairement notamment :

- des conditions d'ouverture de l'établissement,
- de leur rôle effectif dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, ...),
- de la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (température doit être inférieure à 37,8°C),
- des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel,
- de la procédure applicable lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne son enfant ou un autre élève,
- des numéros de téléphones utiles pour obtenir des renseignements et des coordonnées des personnels de santé
- de l'interdiction de pénétrer dans l'enceinte scolaire,
- des points d'accueil et de sortie des élèves,
- des horaires à respecter pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie,
- de l'organisation de la demi-pension.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## Les élèves

Le jour de la rentrée, les élèves doivent bénéficier d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière et l'hygiène des mains. Cette éducation devra être adaptée à l'âge des élèves (création graphique, vidéo explicative, chanson...). Cette sensibilisation doit être répétée autant que nécessaire. Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse fournira des kits de communication adaptés.

Une attention particulière doit être apportée aux personnes en situation de handicap ou porteuses de maladies évoluant sur une longue période.

Chaque élève doit pouvoir bénéficier de séances d'éducation à la santé concernant les différentes sortes de microbes, leur transmission, les moyens de prévention efficaces. Il s'agit de permettre la prise de conscience et l'appropriation d'une information exacte. Le site internet « e-Bug ! », validé par le ministère, propose des ressources qui pourront être utilisées pour favoriser l'appropriation des réflexes en matière d'hygiène.

Il est accessible par le lien suivant : <https://e-bug.eu/#France>.

## CAPACITE D'ACCUEIL

La capacité d'accueil des établissements scolaires, dans le respect des fondamentaux décrits dans le présent protocole sanitaire, est un élément déterminant pour la définition des conditions de réouverture et de fonctionnement des écoles en période de pandémie.

La présente partie présente les paramètres permettant d'évaluer cette capacité.

### **Facteurs de dimensionnement**

Le respect du principe de distanciation physique est une condition sanitaire indispensable. Il convient à chacun des établissements d'évaluer sa capacité d'accueil :

- A partir des superficies disponibles des locaux et des espaces extérieurs
- A partir d'une visite des locaux pour une étude de la disposition des salles de classe et autres lieux adaptés à un enseignement pédagogique



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
[ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net](mailto:ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net)  
[www.ecolesaintpierrefourier.fr](http://www.ecolesaintpierrefourier.fr)







# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## Les éléments de dimensionnement.

La capacité d'accueil est déterminée de manière à respecter les mesures sanitaires à appliquer.

Avant la rentrée des élèves, les salles de classe doivent être organisées de manière à respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du ou des professeurs (soit environ 4m<sup>2</sup> par élève, à l'exception de ceux placés, dans la configuration de la classe, contre un mur, une fenêtre, une bibliothèque, etc.) A titre d'exemple, une salle de 50m<sup>2</sup> doit permettre d'accueillir 16 personnes.

La salle doit être ventilée (naturellement ou mécaniquement).

## Facteurs décisionnels

Avant la réouverture, et comme détaillé dans le présent guide, il revient aux chefs d'établissement d'organiser la reprise dans le respect de la doctrine sanitaire et de vérifier son applicabilité avant l'accueil des élèves.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE ACCUEIL DES ELEVES

### Dispositions communes : Préconisations et règles de prévention à respecter.

- Placer un ou plusieurs accueillants aux entrées de l'établissement pour filtrer les arrivées et le flux de personnes.
- Port du masque pour l'accueillant et solution hydro alcoolique à sa disposition.
- Identifier les flux d'entrée et de sortie.
- Privilégier l'entrée par plusieurs accès pour diviser le volume du flux.
- Maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée et en croisement de flux piéton par tous moyens possibles (panneaux, marquage au sol, rubalise, barrières...)
- Assurer une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages, couleurs...).
- Maintenir les portes d'entrées ouvertes pendant l'accueil pour limiter les points de contact.
- Privilégier une arrivée échelonnée, par zone du ou des bâtiments (étage, aile...).
- Communiquer avec les élèves et leurs familles sur le respect des horaires d'arrivée pour éviter un engorgement à l'entrée.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



- Proscrire l'accès aux locaux à toutes personnes externes à l'école (parents, autres accompagnants,). Privilégier l'accompagnement par petits groupes d'élèves jusqu'à la classe par un personnel enseignant ou non enseignant de l'école.

- Organiser le lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux de préférence avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre). En l'absence d'accès immédiat ou suffisant à un point d'eau et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydro alcoolique, sous le contrôle étroit d'un adulte peut être envisagée même pour les plus jeunes. Le lavage des mains peut se matérialiser par des activités (chanson, création graphique, vidéo explicative).

- Assurer un accès direct en classe (après lavage des mains) sans pause en récréation ou autre zone d'attente collective.

- Informer régulièrement les familles de la situation de l'établissement par les moyens habituels (affichage, courriels, site d'école, site internet...) : nombre d'enfants accueillis, conditions d'encadrement, situation sanitaire, etc...



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE ACCUEIL DES ELEVES

### Points de contrôle

- Veiller à la cohérence du planning des accueillants et accompagnants pour l'arrivée des élèves.
  
- Vérifier la disponibilité du savon et essuie main jetable dans les sanitaires et dans chaque classe ou à défaut de gel hydro-alcoolique avant l'arrivée des élèves.
  
- Vérifier que la signalétique Entrée/Sortie et sens de circulation sont en place.
  
- Vérifier que les portes et portails soient ouverts lors de l'arrivée et qu'ils le restent pendant toute la durée de l'accueil.
  
- Veiller à la cohérence des emplois du temps pour prendre en compte une arrivée échelonnée des élèves.
  
- Les retardataires ne seront pas admis pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE ACCUEIL DES ELEVES

### A l'école

Accueillants : Gaëlle Durin, Mireille Moretti, Valérie Laffrat, Svetlana Poncik

Enseignants et personnels à leur poste 5 minutes avant la prise en charge de leur groupe.

Entrées pour les élèves par le portail de la ruelle du Pré Perron uniquement.

Aucun adulte ne doit rester devant le portail ni s'approcher à moins d'un mètre du portail.

Rien ne pourra être remis à l'accueillant se trouvant au portail.

GS/CP : 8h20 11h25 13h20 16h00

CE1/CE2 : 8h40 11h45 13h40 16h20

CM1/CM2 : 8h30 11h35 13h30 16h10



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr







# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



Vous attendrez vos élèves à chaque porte des bâtiments, Vous enverrez ensuite l'élève à l'adulte présent en classe pour le lavage soigneux des mains.

Education aux gestes barrières pendant la première matinée de classe et à rappeler régulièrement et à chaque nouvel élève.

L'ensemble du personnel verra ces fiches de poste évoluer en fonction des besoins et des effectifs.

Les AESH et les ASEM seront affectées là où les besoins seront les plus nécessaires.

Portail bleu refermé systématiquement pendant le temps de classe.

Toutes les portes devront rester ouvertes en permanence.

Une information de la situation sera faite régulièrement aux parents.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE AMENAGEMENT DES CLASSES

### Dispositions communes : Préconisations et règles de prévention à respecter.

- La salle de classe doit être aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre :

- o Définir les modalités d'occupation de la salle de classe en fonction du nombre d'élèves.
- o Respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du ou des professeurs.
- o Eviter au maximum les installations de tables en face à face (malgré une distance supérieure à un mètre)
- o Neutraliser le mobilier et le matériel non nécessaire (le mobilier neutralisé peut être matérialisé par une signalétique ou balisage).
- o Eloigner les tables des portes de façon à respecter la distanciation physique lors de l'entrée en classe.
- o Limiter les déplacements dans la classe.

- Veiller à limiter les croisements à l'intérieur de la classe, par exemple par la mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe qui peut être matérialisé au sol.

- Port du masque pour les enseignants et personnels non-enseignants même lorsque les distanciations sociales peuvent être respectées.

- Assurer l'aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes, durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE AMENAGEMENT DES CLASSES

### Points de contrôle

Avant l'entrée en classe :

- Ouvrir les fenêtres pour ventiler.
- Vérifier le bon aménagement de la classe dans le respect des distanciations physiques.
- Vérifier la neutralisation des armoires et bibliothèques collectives.
- Ouvrir les portes.
- Guider le groupe dans le respect des distanciations sociales.

Pendant la classe :

- Veiller au respect des gestes barrières et des distanciations physiques.
- Veiller à l'absence d'échange d'objet personnel et proscrire l'utilisation de matériels collectifs.

A la fin de la classe :

- Ouvrir les portes.
- Veiller à ce que les couloirs soient libres vers la sortie.
- Guider le groupe dans le respect des distanciations physiques.
- Ouvrir les fenêtres pour ventiler.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## A l'école

Chaque enseignant veillera à aménager sa classe, à ouvrir les portes et fenêtres et à placer les élèves de façon adéquate.

Les jeux, livres, matériels seront couverts et non utilisés.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE GESTION DES CIRCULATIONS

### Dispositions communes : Préconisations et règles de prévention à respecter.

- Définir un sens de circulation dans le respect des règles d'incendie et d'évacuation :
  - Privilégier le sens unique de circulation.
  - A défaut, définir un sens de circulation prioritaire.
  - Limiter les croisements en définissant des zones d'attente adaptées au respect de la distanciation physique.
- Les portes seront maintenues en position ouverte pour éviter les points de contact.
- Les portes des classes seront maintenues ouvertes.
- Assurer la distanciation physique dans tous les contextes et tous les espaces de circulation notamment aux abords des salles de classe et des sanitaires.
- Décaler les horaires de pause pour limiter le nombre d'élèves dans les couloirs et donc le croisement.
- Lister les intervenants extérieurs devant circuler dans l'école et leur fournir les consignes spécifiques après accord de la direction.



Ecole Saint Pierre Fourier  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr







# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE GESTION DES CIRCULATIONS

### Points de contrôle

- Vérifier que la signalétique liée à la circulation est en place.
- Vérifier que les portes soient ouvertes.
- Veiller au respect des consignes de circulation et règles de distanciation dans les couloirs.
- Veiller à la cohérence du planning des pauses par classe.
- Veiller à la cohérence des emplois du temps pour limiter le brassage dans les zones de circulation.
- S'assurer de la transmission des consignes aux intervenants extérieurs.

### A l'école

Aucun intervenant extérieur ne doit se trouver dans l'enceinte de l'école lorsque les élèves sont présents.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE ACTIVITE SPORTIVE ET CULTURELLE

**Dispositions communes : Préconisations et règles de prévention à respecter.**

### ACTIVITES SPORTIVES :

- Rappeler aux parents de vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignants avec les élèves.
- Proscrire les jeux de ballons et jeux de contacts.
- Proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulés par tous (ou réserver uniquement les manipulations par l'adulte), ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique.

### ACTIVITES CULTURELLES/ MANUELLES :

- Privilégier l'utilisation de matériel individuel jetable (pot de peinture).
- Utiliser uniquement du matériel individuel et personnel, pas de prêt de matériel collectif.
- Privilégier les lectures par l'enseignant. Pas d'accès aux bibliothèques collectives de classes.
- Privilégier les découvertes et la culture au travers des moyens audio visuels (projection des visites de musées virtuels. )
- Penser à des jeux qui ne requièrent pas de toucher des surfaces communes et ne passent pas entre les mains. Par exemple : jeux de mime, devinettes, etc.

### Points de contrôle



Ecole Saint Pierre Fourier  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## ACTIVITES SPORTIVES :

Veiller au respect des règles de distanciation pendant la pratique sportive.

Veiller à l'absence de points de contact entre les élèves et le matériel utilisé (manipulé par l'enseignant ou l'adulte).

Vérifier que l'accès aux ballons ou matériel ne soit pas accessible aux élèves durant les cours.

## ACTIVITES CULTURELLES/ MANUELLES :

Vérifier que le matériel et outils pédagogiques collectifs ne soient pas directement accessibles par les élèves.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE RECREATION

**Dispositions communes : Préconisations et règles de prévention à respecter.**

- Eviter les croisements de classes et d'élèves :
  - o Echelonner les temps de récréation.
  - o Eviter les regroupements de niveaux différents.
  - o Adapter et réduire les temps de récréation en fonction de l'effectif présent.
  - o Organiser les plannings de récréation et définir les modalités de signalement de début et de fin de récréation.
  - o Faire sortir et rentrer les élèves en respectant la distanciation physique entre chacun des élèves.
  - o Organiser les départs et retours en classe par groupe adapté pour permettre une meilleure maîtrise de la distanciation physique.
  
- Adapter la surveillance des temps de récréation à l'effectif présent.
  
- Veiller au respect des gestes barrières et des distances de sécurité dans les jeux extérieurs.
  
- Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées.
  
- Neutraliser l'utilisation des jeux et installations d'extérieurs avec points de contact (rubalise, ...)
  
- Proscrire la mise à disposition et l'utilisation de jouets collectifs.
  
- En cas de conditions climatiques inadaptées, et sans possibilité d'avoir un espace extérieur abrité permettant la distanciation physique, organiser les récréations en intérieur en favorisant un autre espace que celui de la classe (ex : salle de motricité,...).

Dans ce cas, ventiler l'espace dédié préalablement, maintenir portes et fenêtres ouvertes durant la période de récréation et poursuivre la ventilation après la récréation.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



**EXERCICE DE DEBUT ET FIN DE RECREATION** : Organiser le lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux de préférence avec une serviette en papier jetable ou à l'air). En l'absence d'accès immédiat à un point d'eau et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydro alcoolique, sous le contrôle étroit d'un adulte peut être envisagée.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr







# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE RECREATION

### Points de contrôle

#### Avant la récréation :

- Vérifier la cohérence du planning des récréations.
- S'assurer de l'absence de groupe dans la cour et couloir avant de sortir de classe.

#### Pendant la récréation :

- Port du masque pour les personnels enseignants et non enseignants.
- Veiller au respect des gestes barrières et des distanciations physiques.
- Veiller à l'absence d'échange d'objet personnel.
- Un adulte doit se placer systématiquement devant les toilettes. pour gérer le flux et assurer la désinfection systématique. Mmes Sergent, Moretti, Poncik

#### A la fin de la récréation :

- Veiller à ce que les groupes entrants et sortants ne se croisent pas (respect du planning).
- Assurer une coordination pour ne faire rentrer en classe que les élèves dont les mains sont lavées.



Ecole Saint Pierre Fourier  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## A l'école

Seuls les adultes pourront sonner la cloche en fin de récréation..

Seul un adulte peut l'utiliser si besoin. Chaque adulte veillera au bon respect de ses horaires de récréation.

Le passage aux toilettes par les enfants doit être surveillé.

Un adulte doit se placer systématiquement devant les toilettes pour gérer le flux et assurer la désinfection systématique. Mmes Sergent, Moretti, Poncik

Horaires des récréations :

GS/CP 09H40-10H10 14h40-15h10

CE1/CE2 10H40-11H10 15h30 – 15h50

CM1/CM2 10H10-10H40 15h10 15h30



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE NETTOYAGE/DESINFECTION DES LOCAUX

### Dispositions communes : Préconisations et règles de prévention à respecter.

#### Nettoyage avant la reprise : "Nettoyage habituel"

o L'établissement était complètement fermé pendant le confinement, un nettoyage de remise en propreté selon le protocole habituel est suffisant.

#### Nettoyage après la reprise : "Nettoyage approfondi" en 2 étapes

##### 1ère étape, le nettoyage :

o Nettoyer à l'aide d'un détergent usuel, puis rincer pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure.

o Réaliser le nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones plus sales.

o Insister sur les points de contact (zones fréquemment touchées...).

##### 2ème étape, la désinfection :

o Utiliser un désinfectant virucide et conforme à la norme EN 14476. Les lingettes désinfectantes et conformes à la norme EN 14476 peuvent être utilisées.

o Désinfecter les points de contact manuel en suivant les instructions du fabricant

Le nettoyage peut aussi être combiné en utilisant un produit détergent-désinfectant conforme à la norme EN 14476 qui permet d'associer en une seule opération nettoyage et désinfection.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



En absence de désinfectant virucide conforme à la norme EN 14 476, en dernier recours, une solution désinfectante à base d'eau de javel peut être préparée :

o Vérifier au préalable la compatibilité de l'eau de javel avec la nature de la surface.

o Pour l'eau de javel à 2,6 %, le dosage pourrait être de 10% soit 100 ml de javel par litre d'eau froide. Ce dosage peut être adapté aux circonstances de la désinfection.

o Suivre les recommandations du fabricant pour l'application de la solution à base d'eau de javel

o Rincer systématiquement après application de la solution à base d'eau de javel.

## **Fréquence :**

o Réaliser le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.

o Nettoyer et de désinfecter plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les zones fréquemment touchées (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) :

Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs...

Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, rampes d'escalier, télécommandes, claviers, écrans, souris, ...

Matériel utilisé, supports pédagogiques, ...

o En complément du traitement quotidien, lorsque des groupes d'élèves différents se succèdent dans les salles d'enseignements spécifiques, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves est réalisé entre chaque groupe, si possible à l'aide de lingettes désinfectantes.

## **Actions complémentaires :**

o Vider tous les jours les poubelles.

o Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



o Aérer régulièrement les locaux (lors de la récréation, après le déjeuner, lors d'un changement de salle de classe,...).

o Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.

## Prévention des risques pour le personnel :

o Utiliser les produits de nettoyage dans le respect des modes opératoires indiqués par les fabricants. En complément des mesures sanitaires, les mesures de sécurité mentionnées dans les fiches de données de sécurité doivent être appliquées.

## Dispositions spécifiques « Elémentaires »

Pour rappel, l'utilisation du matériel collectif partagé entre élève est proscrite.

Si un matériel doit être transféré à un autre élève, procéder à un nettoyage désinfection (à l'aide d'une lingette désinfectante par exemple).



Ecole Saint Pierre Fourier  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE NETTOYAGE/DESINFECTION DES LOCAUX

### Points de contrôle

Veiller à définir un plan de nettoyage des locaux quotidiens.

Salle de classe :

o S'assurer du nettoyage approfondi des sols, portes, tables, chaises, mobilier ... avant l'arrivée des élèves.

S'assurer que la fréquence de nettoyage approfondi est augmentée dans les espaces utilisés pour tous les points de contact, les zones fréquemment touchées et les usages multiples :

o Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs,

o Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, clavier, souris...

o Matériel utilisé, supports pédagogiques, ...

Veiller à la réalisation d'un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves lorsque des groupes différents se succèdent dans les salles d'enseignements spécifiques.

Veiller au respect des consignes de sécurité liées à l'utilisation des produits de nettoyage.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr







# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## A l'école

Nous comptons sur la vigilance et l'effort de tous pour assurer un nettoyage maximum.

L'école a été désinfectée par une société de nettoyage.

Le personnel d'entretien a reçu une formation quant aux techniques de nettoyage et à l'utilisation des produits. Le contenu de la formation a été rapporté à l'ensemble de l'équipe.

Chaque adulte présent aura un pulvérisateur de produit détergent-désinfectant.

Systématiquement, dès qu'il y aura un point de contact, un des adultes présents dans la classe devra le désinfecter quelque soit son statut dans l'école : enseignant, personnel, aesh, service civique, etc...

Chaque soir, l'enseignant devra appliquer le détergent-désinfectant sur les chaises et les tables, les poignées de porte, les interrupteurs, les poignées des fenêtres. Les chaises seront ensuite mises sur les tables pour faciliter la tâche du personnel de ménage.

Du gel hydro alcoolique sera disponible dans chaque classe et dans chaque salle utilisée. Chaque enseignant devra vérifier le contenu de son flacon et aller le recharger si besoin.

Chaque jour, personnel de ménage mettra un film sur la photocopieuse, la cafetière et la bouilloire. Toute personne les utilisant devra les désinfecter ensuite.

L'utilisation du frigidaire est possible pour le personnel à condition de désinfecter la poignée.

Les tasses ou verres utilisés devront être déposés directement dans le panier du lave-vaisselle.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINTE PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE DIMENSIONNEMENT et EQUIPEMENT DES SANITAIRES

**Dispositions communes : Préconisations et règles de prévention à respecter.**

### SANITAIRES

- Limiter le nombre de personnes présentes dans les sanitaires au nombre maximum de cuvettes et/ou urinoirs présents.
  
- Gérer les flux avec les élèves vers les toilettes (départ et retour dans la classe).
  
- S'assurer que les urinoirs utilisés sont distants d'au moins 1 m ou condamner un urinoir sur 2.
- Quand cela est possible assurer l'ouverture de fenêtres pendant l'occupation des sanitaires.
  
- Demander aux élèves de se laver les mains avant et après l'usage des WC.
  
- Superviser le lavage des mains après le passage aux toilettes dans le primaire en fonction du personnel présent.
  
- S'assurer que les sanitaires permettent en permanence aux élèves et au personnel de se laver les mains (eau, savon liquide, privilégier les essuie-mains papier à usage unique ou le séchage à l'air libre)
  
- S'assurer régulièrement au cours de la journée de l'approvisionnement des consommables des toilettes (savon liquide, papier toilettes, essuie-mains à usage unique..).
  
- S'assurer de l'évacuation de poubelles aussi souvent que nécessaire et au moins quotidienne.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE DIMENSIONNEMENT et EQUIPEMENT DES SANITAIRES

### Points de contrôle

#### SANITAIRES

v S'assurer de la gestion des flux dans les sanitaires.

- S'assurer de la limitation du nombre de personnes dans les sanitaires.
- S'assurer de la bonne aération des sanitaires.
- S'assurer de la mise en place de consigne pour l'utilisation des sanitaires.
- S'assurer du nettoyage périodique des locaux.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## A l'école

Les sanitaires du personnel devront être désinfectés par celui qui les utilise sans oublier les points de contact.

Un élève se rendant aux toilettes sera systématiquement accompagné par un adulte qui désinfectera systématiquement après chaque passage le wc ainsi que tous les points de contact.

Les sanitaires des maternelles ne seront pas utilisés.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE GESTION DE LA DEMI PENSION

### Dispositions communes : Préconisations et règles de prévention à respecter.

- Si l'organisation de l'école prévoit que les élèves apportent leurs repas, les familles devront opter pour des repas froids ne nécessitant pas d'être réchauffés ou réfrigérés.
  
- Organiser le lavage des mains avant et après chaque repas.
  
- En cas d'assistance aux élèves pour la prise des repas, veiller à ce que les personnels portent un masque, se lavent les mains entre chaque contact.
  
- Nettoyer les tables, les chaises après les repas selon la méthode définie dans la fiche nettoyage et désinfection des locaux.
  
- Prévoir les modalités de distribution d'eau de manière à limiter les contacts : petite bouteille d'eau dans le sac
  
- Adapter la distribution des repas et des couverts pour limiter les contacts.
  
- Proscrire l'utilisation de micro-ondes collectifs.
  
- Aérer le local de prise des repas avant et après en ouvrant les fenêtres
  
- Déposer les déchets dans des poubelles équipées de sacs. Vider les poubelles quotidiennement.
  
- Rappeler oralement les mesures barrières aux élèves au début de chaque repas notamment le fait de ne pas partager de la nourriture, de l'eau, des couverts...



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE GESTION DE LA DEMI PENSION

### Points de contrôle

Avant la réouverture :

- Organiser la demi-pension de manière à respecter les gestes barrières et les règles de distanciations sociales.

Pendant le repas:

- Veiller au respect du lavage des mains avant et après repas.
- Aérer le local de prise des repas.

Après le repas :

- S'assurer du nettoyage approfondi du matériel et des équipements communs (tables, chaises...) avant l'arrivée des élèves puis entre chaque utilisateur.
- S'assurer de l'évacuation de poubelles aussi souvent que nécessaire et au moins quotidienne.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr







# ÉCOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



A l'école

En fonction des propositions du prestataire de cantine :

Si beau temps, prise des repas dehors.

Prise des repas au restaurant scolaire.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE EFFECTIFS GLOBAUX

**Dispositions communes : Préconisations et règles de prévention à respecter.**

### CONSIGNES GENERALES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

- Appliquer les gestes barrières.
  
- Mettre à disposition des masques pour les enseignants et personnels non enseignants notamment lors de présence d'élève ou de travail en espace clos sans distanciation possible.
  
- Maintenir la distance d'au moins 1 mètre dans les salles, files et en croisement de flux piéton. Distance de 1 mètre conservée, à défaut le port d'un masque (masque grand public alternatif de production industrielle ou artisanal) sera nécessaire.
  
- Rappeler d'éviter de parler fort en face des collègues (se positionner en côte à côte plutôt qu'en face), et choisir un lieu ouvert (préau, extérieur) plutôt qu'une salle fermée.
  
- Procéder au lavage des mains toutes les 2 heures (eau-savon) même si des gants sont portés.
  
- Afficher les consignes.
  
- Attribuer des zones de travail par le biais de consignes claires.
  
- Dans les locaux exigus, assurer de préférence des emplacements fixes pour chaque personnel.
  
- Éviter le matériel (informatique, matériel de bureau, outillage, ...) partagé par plusieurs personnes pendant le travail.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent en début/fin de poste.

Stylo inclus.

v Limiter au strict nécessaire les déplacements à l'intérieur de l'établissement.

Échelonner les horaires de présence dans les parties communes et période de repas pour limiter le nombre de personnes présentes (salles de pause, salles de professeurs, ...).

Limiter l'accès aux espaces communs pour permettre à chacun de respecter les règles de distanciation sociale.

Aménager les locaux de sorte qu'au moins un mètre soit laissé entre les places assises.

Le jour de la rentrée, organiser une réunion pour expliquer les différentes mesures de prévention à mettre en œuvre et ce qu'il conviendra de dire aux élèves.

Rappeler très régulièrement les consignes.

Mettre en place des protocoles de nettoyage individuel : - Clavier, souris, ... ; - Poste de travail ; - Outils de travail avant rangement, ....

Réévaluer les risques, en prenant en compte le contexte actuel, pour chaque intervention présentant des risques particuliers de contamination.

## LOCAUX POUR LE PERSONNEL

Chacun doit désinfecter après son passage



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## SALLE DE REUNION

- Utiliser des sièges distants d'au moins 1 mètre et éviter de s'asseoir face à face.
  
- Nettoyer avant/après une réunion, ne pas laisser d'objet, ou nettoyer avant usage (feutres, télécommande).
  
- Aérer 10 mn toutes les heures.
  
- Si possible, bloquer les portes en position ouverte (pour renouveler l'air et éviter les contacts multiples de la poignée)

## BUREAUX

- Bureaux individuels et open space : supprimer des placards le maximum d'objets (cadres photos, stylos,...) qui compliquent le nettoyage journalier.
  
- En bureaux partagés, ne pas se placer en face à face et respecter la distanciation physique.
  
- Privilégier que chacun prenne en charge de nettoyer son poste en début et en fin de journée.
  
- Veiller à la désinfection régulière du matériel collectif (imprimantes, photocopieurs...)
  
- Désinfecter les objets qu'on ramène chez soi ou les laisser dans une zone d'attente arrivé à la maison.

## ACCUEIL DE PARENTS



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



Privilégier la communication à distance.

V Privilégier l'accueil des familles en extérieur ou espace ouvert en faisant respecter la distance de protection (plus d'un mètre entre les personnes)

## LIVRAISON (PERSONNEL EXTERIEUR)

Réaliser la remise et la signature des documents de transport sans contact entre les personnes.

Pour les livraisons dans l'établissement, s'assurer que les chauffeurs, après communication avec le destinataire ou son représentant, laissent les colis devant l'accueil de l'établissement en mettant en œuvre des méthodes alternatives qui confirment la bonne livraison et ne récupèrent pas nécessairement la signature du destinataire.

Adapter le protocole de sécurité en ajoutant le risque COVID-19.

## ENTREPRISES EXTÉRIEURES

Adapter le Plan De Prévention (PDP) avec le risque Covid (ArtSle R4512-7 du Code du travail

« .../... travaux dangereux pour lesquels il est établi par écrit un plan de prévention : .../... -

Travaux exposants à des agents biologiques pathogènes .../...).

Etablir des consignes communiquées en fonction de la prestation réalisée (nettoyage, gestion des déchets, maintenance, services). Consignes annexées au PDP, sous la forme d'une



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



consigne générique « Covid » ou d'un contenu spécifique lié à la prestation.

- Réaliser un avenant au PDP (co-signé), qui aura davantage valeur légale qu'un simple mail (notamment en cas de contamination d'un prestataire ou par un prestataire).

La programmation des travaux sera organisée par le maître d'ouvrage en coordination étroite avec le chef d'établissement. Les conditions d'accueil, de circulation concernant ces travaux seront adaptées suite à cet échange afin de respecter les règles de distanciation et de limiter les interactions entre les travaux et les élèves ou personnels accueillis.

- Mettre à disposition du gel hydro alcoolique sur la table, notamment s'il y a échange de documents papiers.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr







# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE EFFECTIFS GLOBAUX

### Points de contrôle

#### ENSEMBLE DU PERSONNEL

- S'assurer que les gestes barrières au sein du personnel sont connus et appliqués.
- S'assurer que les zones de travail permettent une distanciation d'au moins 1 m.
- S'assurer que l'organisation des déplacements du personnel permet de réduire au mieux les croisements entre le personnel ou le personnel et les élèves.
- S'assurer que des masques sont mis à disposition et que le stock est en quantité suffisante.
- S'assurer que le matériel commun est nettoyé en début et fin de poste.
- S'assurer qu'un protocole de nettoyage individuel est en place (- Clavier, souris, ... ; - Poste de travail ; - Outils de travail avant rangement, .).
- S'assurer que tout le personnel est formé à la maîtrise du risque « Covid » et que des rappels périodiques sont en place.

#### LOCAUX POUR LE PERSONNEL

##### SALLE DE REUNION

- S'assurer de la neutralisation de la moitié des sièges avec un positionnement en quinconce.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



- S'assurer de la mise en place et de la bonne réalisation des nettoyages avant/après une réunion.
  
- S'assurer que l'aération des locaux est au moins réalisée 10 mn et toutes les heures.
  
- S'assurer de la mise à disposition du gel hydroalcoolique sur la table.

## BUREAUX

- S'assurer de la bonne application de la règle des « 5S » pour les bureaux individuels (Débarrassés, En ordre, Maintenus propres)
  
- S'assurer que les zones de travail permettent une distanciation d'au moins 1 m.
  
- S'assurer que l'aération des locaux est réalisée plusieurs fois par jour.
  
- S'assurer que chacun prenne en charge de nettoyer son poste en début et en fin de journée

## ACCUEIL DE PARENTS

S'assurer que l'accueil des parents respecte les règles de distanciation.

## LIVRAISON (PERSONNEL EXTERIEUR)

- S'assurer que la remise et la signature des documents de transport s'effectue sans contact entre les personnes.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



- S'assurer de la bonne application de la procédure pour la remise de colis.
- S'assurer qu'un protocole de livraison pour les entreprises extérieures prend en compte le risque « COVID-19 ».

## ENTREPRISES EXTÉRIEURES

- S'assurer que les plans de prévention pour les entreprises extérieures prennent en compte le risque « Covid ».



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE CAS COVID

### PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

#### 1. En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

#### Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

#### En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.



Ecole Saint Pierre Fourier  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE CAS COVID

- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte
  
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
  
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
  
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.
  
- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

### 1. En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte :

#### Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
  
- Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
  
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr





# ECOLE



# SAINT PIERRE FOURIER



## FICHE THEMATIQUE CAS COVID

- Poursuite stricte des gestes barrière.

### En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'adulte dans les 48h qui précèdent son isolement.



**Ecole Saint Pierre Fourier**  
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT  
Tél: 03 29 37 02 74  
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net  
www.ecolesaintpierrefourier.fr

